

^
(N° 186.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 5 AVRIL 1843.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. MAERTENS, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur François-Marie Roulleau.

MESSIEURS,

Par pétition du 10 novembre 1837, le sieur François-Marie Roulleau sollicite la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire, né à Brest (France), le 13 février 1806, se trouve au service de la Belgique depuis le 29 octobre 1831. Il est sergent depuis le 6 décembre de la même année, et appartient aujourd'hui au 8^e régiment d'infanterie en garnison à Gand. Il a épousé une femme belge et est père de trois enfants.

Sa conduite a toujours été exemplaire. Ses chefs font le plus grand éloge de ses capacités et de son zèle pour le service : ils regrettent que sa qualité d'étranger, non naturalisé, l'ait jusqu'à présent empêché d'obtenir l'avancement dont ils le reconnaissent digne.

Le Rapporteur,

J. MAERTENS.

Le Président,

F. DU BUS, AÎNÉ.
